

# Procès-verbal du Conseil Municipal du 2 avril 2026

**PRESENTS** : Agathe CHAZALLON - Jean-Yves CHAZALLON - André DEFAY - Philippe DELABRE - Catherine MATHIEU - Sonia MAUREL - Virginie MONTES - Patrick MOREL - Marie ROYET

**ABSENTS** :

**EXCUSES** : Gérald GIBAUD – Lionel PEYRELONG

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Agathe CHAZALLON

## Le conseil municipal approuve la séance du 21 mars 2026

### Ordre du jour :

- Validation du PV de transfert des compétences eau et assainissement au SGEV

Monsieur le Maire explique aux membres du conseil municipal que suite au transfert de la compétence eau potable et assainissement au SGEV, il convient d'approuver le PV de transfert. Le procès-verbal indique que la Commune de Saint-Front reste propriétaire mais met à la disposition du SGEV les biens mobiliers et immobiliers affectés à l'exercice des compétences Eau et Assainissement à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026.

Le conseil municipal valide le PV de transfert.

- Droit de préemption

La commune a reçu un droit de préemption concernant la vente de la maison de Mr et Mme ZANOTTO à Roffiac. Le conseil n'utilise pas son droit de préemption sur ce bien.

- Investissement 2026

Le conseil municipal s'est réuni pour prévoir les différents investissements pour cette année. Voici quelques propositions que le conseil municipal pourrait envisager pour les investissements de 2026 :

- L'achat d'une étrave
- Jointer le mur place du foirail et installer des barrières
- Poser les barrières aux pavillons du lotissement de Bonnefond
- Voirie 2026 : Lot de Bonnefond, route Bournac-Bigorre...
- Fossés
- Démolition maison Chalindar
- Numérisation de l'Etat Civil
- Achat de 2 ordinateurs
- Electricité à l'Auberge,
- Alimentation électrique à la terrasse du Petit'Baz'AR et pose d'une ventilation
- Nouveau logiciel secrétariat
- Achat de chaînes à neige
- Les travaux d'aménagement Charigou 3
- La couverture du centre d'accueil et divers travaux de sécurité incendie

## Questions diverses

- Vente des pierres de la maison Chalindar

Les travaux de démolition de la maison Chalindar vont débuter ce mardi 7 avril 2026. La commune a reçu deux demandes d'achat pour les pierres de taille et les pierres à bâtir issues de la structure. Le conseil municipal a décidé d'accepter ces demandes.

- Terrain communal à Machabert

La commune a reçu une demande d'achat concernant la parcelle communale CI 331, d'une superficie de 78 m<sup>2</sup>, de la part des futurs propriétaires de la maison (GRIVOLAT) située 24 route du Puy à Machabert. Ces propriétaires souhaitent acquérir cette parcelle afin d'obtenir un accès privé à leur future propriété. En réponse à cette demande, la commune n'est pas opposée à vendre ce terrain.

- Opération Grands Sites

L'opération des grands sites est une démarche portée conjointement par les départements de la Haute-Loire et de l'Ardèche en partenariat avec l'Etat, les collectivités, les associations et les habitants. Son objectif est d'obtenir le label grand site de France pour le territoire formé par le Mont Mezenc et Le Mont Gerbier de Jonc. Un périmètre a été défini autour des communes de Saint-Front, Chaudeyrolles et Les Estables en Haute-Loire. Le but est de valoriser et de préserver le territoire tout en le rendant accessible pour les visiteurs dans le respect de ses habitants et de ses ressources naturelles.

Monsieur le Maire souligne qu'il serait nécessaire de désigner un membre du conseil pour représenter la commune lors des réunions.

Le Maire  
Philippe DELABRE

Le secrétaire de séance  
Agathe CHAZALLON